

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MARS 2024
Délibération n° DE_2024_015

Le 04 mars deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, DESSUS Jean-François, ARNEPHY Delphine, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, TURC Jack et Noémie VANDERNOOT

Absents excusés : MASNATA Mallauray

Secrétaire : Noémie VANDERNOOT

OBJET : Service assainissement – Approbation du Compte Administratif 2023

La Première Adjointe présente les résultats du compte administratif 2023 du service assainissement suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses	70 125.34 €
Recettes	102 036.89 €
Résultat 2023	31 911.55 €
Résultat antérieur	21 621.94€
Excédent de clôture	53 533.49 €

Section d'investissement

Dépenses	23 970.07 €
Recettes	41 075.65 €
Résultat 2023	17 105.58 €
Résultat antérieur :	259 218.19 €
Excédent de clôture	276 323.77 €
Restes à réaliser :	0.00 €
Recettes :	0.00 €
Solde :	0.00 €
Excédent de clôture :	276 323.77 €

Hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres :

ADOpte le Compte Administratif 2023 du service assainissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DIDIER

